

Certificat d'espagnol SIELE

RS3041 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136d
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

INSTITUTO CERVANTES · SIRET : 38872316500014

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LE CLUB DES LANGUES	52834039100010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Déterminer le degré de compétence linguistique générale en langue espagnole du candidat qui correspond entre niveau A1 et C1 du CECRL

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le candidat qui a un niveau d'espagnol correspondant au A1 du CECRL : Il a la compétence linguistique pour comprendre et pour utiliser des expressions quotidiennes d'usage très fréquent, dirigées à satisfaire des nécessités immédiates très faciles; pour demander et pour donner une information personnelle très basique sur lui-même et sur sa vie quotidienne, et pour interagir d'une forme élémentaire chaque fois que ceux-ci parlent lentement, avec clarté et sont disposés à coopérer.

Le candidat qui a un niveau d'espagnol correspondant au A2 du CECRL : il est capable de comprendre et d'utiliser des expressions quotidiennes d'usage fréquent dans tout le domaine hispanique, pour réaliser des échanges communicatifs et directs sur des aspects connus ou habituels, et pour décrire dans des limites simples des aspects de son passé et de son environnement (famille, passé, courses, lieux d'intérêt, etc.), ainsi que pour satisfaire des questions relatives à ses nécessités immédiates. Le candidat a le control de la conversation sans besoin d'aide et de coopération.

Le candidat qui a un niveau d'espagnol correspondant au B1 du CECRL : Il a la capacité de comprendre les points principaux de textes oraux et écrits dans des variétés de la langue, ils sont déjà ces relatifs au travail, l'étude ou la vie quotidienne, pour se développer dans la majorité des situations et de contextes dans lesquels ces domaines d'usage s'engagent d'une façon simple, et pour produire de la même manière des textes simples et cohérents sur des sujets connus ou que sont d'un intérêt personnel, tels comme la description d'expériences, d'événements, de désirs ou l'expression d'opinions.

Le candidat qui a un niveau d'espagnol correspondant au B2 du CECRL: Il a développé la capacité de comprendre la plus parte de textes oraux et d'écrits complexes, inclus bien qu'ils traitent des sujets abstraits, présentés dans de diverses variétés de l'espagnol ou ayez un caractère technique; pour interagir avec tout les types de parlants avec un degré suffisant de fluidité et de naturel, de façon à ce que la communication ne suppose pas d'efforts de la part d'aucun interlocuteur, et pour produire les textes clairs et détaillés sur de divers sujets.

Le candidat qui a un niveau d'espagnol correspondant au C1 du CECRL: Il est capable de manier avec facilité quand une langue a inculqué une ample variété de textes oraux et d'écrits de certaine étendue dans n'importe quelle variété de la langue espagnole, en reconnaissant même dans ceux-ci des sens implicites, des attitudes ou des intentions;

pour s'exprimer avec fluidité, spontanéité et sans un apparent effort; pour trouver toujours l'expression appropriée à la situation et au contexte, trouvez déjà on encadré dans le domaine public, éducatif ou professionnel et, donc, pour utiliser la langue avec flexibilité et efficacité, en démontrant un usage correct dans la structuration de textes complexes et dans l'usage des mécanismes d'organisation et de cohésion qui permettent de les articuler.

L'examen SIELE évalue à travers différentes épreuves et une série de tâches, les connaissances et les compétences en différentes activités communicatives de la langue: la compréhension, l'expression et l'interaction, contextualisées dans les domaines personnel, public, éducatif et professionnel.

Le répertoire des contenus linguistiques du SIELE se trouve dans le document Niveles de Referencia para el Español (http://cvc.cervantes.es/ENSENANZA/biblioteca_ele/plan_curricular/default.htm) développé par l'Instituto Cervantes pour l'enseignement de l'espagnol à partir des échelles des descripteurs fournis par le CECRL.

Epreuve 1 : Compréhension de Lecture : L'épreuve est composée de cinq tâches avec des éléments discrets de réponse présélectionnée et semi-ouverte et une série de textes qui facilitent la compréhension. Les textes de lecture sont des textes authentiques adaptés si cela s'avère nécessaire, pour rendre la plupart des structures grammaticales et le vocabulaire accessibles aux candidats de ce niveau.

a. La tâche 1 (5 textes qui correspondent au niveau A1) évalue la capacité du candidat à comprendre des messages brefs et simples, transmis par des cartes postales, des courriers électroniques, etc. 40-80 mots par texte.

b. La tâche 2 (1 texte avec 5 questions qui correspondent au niveau A2) évalue la capacité du candidat à extraire les idées importantes et à identifier l'information spécifique, concise et explicite, à caractère prévisible de textes brefs et simples, extraits de sources informatives ou promotionnelles. 250-300 mots par texte.

c. La tâche 3 (3 textes avec 8 questions qui correspondent au niveau B1) évalue la capacité du candidat à extraire l'idée principale et à identifier une information spécifique dans des textes brefs dans les domaines personnel et public. Il faut attribuer une idée à un texte particulier. 100-120 mots par texte.

d. La tâche 4 (2 textes avec 8 questions qui correspondent au niveau B2) évalue la capacité du candidat à comprendre les idées essentielles et l'information spécifique dans des textes informatifs complexes des domaines public et professionnel. 230-280 mots par texte.

e. La tâche 5 (1 texte avec 12 questions qui correspondent au niveau C1) évalue l'aptitude du candidat à comprendre l'idée générale et les renseignements spécifiques de textes dans un cadre public ainsi que professionnel. 375-425 mots par texte.

Epreuve 2 : Compréhension auditive et utilisation de la langue : L'épreuve est composée de six tâches avec des éléments discrets de réponse présélectionnée et semi-ouverte et une série de textes qui facilitent la compréhension. Les textes oraux, enregistrés en studio pour simuler le langage parlé réel, sont authentiques, adaptés si cela s'avère nécessaire, pour rendre la plupart des structures grammaticales et le vocabulaire accessibles aux candidats.

1. La tâche 1 (un enregistrement avec 5 questions qui correspondent au niveau A1) évalue la capacité du candidat à capter l'idée générale et les données concises dans des conversations très courtes et simples entre deux interlocuteurs, sur des sujets quotidiens, à une vitesse lente en articulant clairement (environ 2 minutes).

2. La tâche 2 (un enregistrement avec 5 questions qui correspondent au niveau A2) évalue la capacité du candidat à capter l'idée générale des titres des journaux ou de courtes émissions radiophoniques avec des messages informatifs ou promotionnels (environ 3 minutes).

3. La tâche 3 (8 enregistrements avec 1 question chacun qui correspondent au niveau B1) évalue la capacité du candidat à capter l'idée principale dans des textes brefs de type promotionnel ou informatif (environ 5 minutes).

4. La tâche 4 (un enregistrement avec 8 questions qui correspondent au niveau B2) évalue la capacité du candidat à capter les idées principales et à extraire une information concrète dans des conversations informelles et formelles (environ 4 minutes).

5. La tâche 5 (6 enregistrements avec 1 question chacun qui correspondent au niveau C1) évalue l'aptitude du candidat à comprendre les points principaux et à extraire des renseignements précis d'un texte, d'une longueur moyenne dans lequel sont décrits ou racontés des projets ou des expériences sur des sujets se rapportant à l'environnement académique (environ 4 minutes).

6. La tâche 6 (un enregistrement avec 1 question (choix multiple) qui correspondent au niveau C1) évalue l'aptitude du candidat à comprendre les idées essentielles de ce qui se dit, extraire des informations concrètes et détaillées et tirer des possibles implications dans de longs entretiens ou débats, au cours desquels sont exposés, décrits ou argumentés des sujets d'ordre public ou professionnel (environ 5 minutes).

Epreuve 3 : Expression et interaction écrites. L'épreuve est composée de deux tâches d'interaction :

1. La tâche 1 (qui correspond entre niveau A1 et B1) évalue la capacité du candidat à fournir des données personnelles basiques par écrit et à écrire des phrases simples sur lui-même ou sur son environnement immédiat. Cette tâche évalue la capacité du candidat à produire un texte informatif simple et cohérent à partir de la lecture d'un

texte bref des domaines personnel et public (100-150 mots)

2. La tâche 2 (qui correspond entre niveau B2 et C1) évalue la capacité du candidat à rédiger une lettre ou un courrier électronique à partir des notes prises sur un texte informatif. Les textes sont des nouvelles, des annonces, des offres, des commentaires ou des retransmissions sportives et son la base sur laquelle s'appuyer pour rédiger ensuite (250-300 mots).

Epreuve 4 : Expression et interaction orales. L'épreuve est composée de 5 tâches :

1. La tâche 1 (qui correspond au niveau A1) évalue la capacité de s'exprimer et se présenter dans le domaine personnel.
2. La tâche 2 (qui correspond au niveau A2) évalue la capacité du candidat à décrire une photographie et à répondre aux questions formulées.
3. La tâche 3 (qui correspond au niveau B1) évalue la capacité du candidat à effectuer une brève présentation préparée concernant un sujet fourni au préalable.
4. La tâche 4 (qui correspond au niveau B2) évalue la capacité du candidat à répondre des questions à partir des enregistrements et à estimer les avantages et désavantages d'une série de propositions données pour résoudre une situation problématique.
5. La tâche 5 (qui correspond au niveau C1) évalue la capacité du candidat à décrire une situation à partir d'un énoncé.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://siele.org/web/guest/examen>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3041/>